

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 NOVEMBRE 2016

Convocation du 3 Novembre 2016

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Monsieur CHAPEAU, Mesdames LAURENT, BONIN, COUET, BAUDRY, Messieurs GROLLEAU, LHUILLIER, ROUSSIASSE.

Excusés : Mrs BOSSIS, PIAU, DELAUNAY, Mme PICHONNEAU.

Secrétaire de séance : Mme RAVENEAU.

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 4 Octobre 2016

- Commission Appel d'offres Travaux Aménagement Rue de la Roche

La commission s'est réunie le 19 Octobre 2016, l'entreprise EUROVIA a été retenue pour un montant de travaux à 218 851,38 euros TTC.

- Commission Espaces Verts

- La commission s'est réunie le 19 octobre 2016. Elle a choisi les plantations d'automne pour un montant de 254.10 euros. Le parterre de la Bascule a été semé en gazon.

- Conseil communautaire du 13 octobre 2016

Suite aux observations de la Préfecture, la création d'un SIVOM pour rassembler les compétences non prises par la future Agglo a été refusée. La préfecture précise que la création d'un SIVU au 1^{er} janvier 2017 est possible pour la gestion de la compétence petite enfance. La commune des Rosiers Sur Loire a fait savoir qu'elle n'entrera pas dans la composition de ce SIVU.

Début des travaux de la piscine couverte de Longué, au printemps 2017 pour une ouverture au printemps 2018.

Travaux salle des sports de Vernouil : réfection de la peinture des murs et des portes du hall, couloir, toilettes et vestiaires prévue première semaine des vacances scolaires de Noël.

Rachat par le SMICTOM de la Vallée de l'Authion à la CCLL de la déchetterie de Vernantes.

- CCLL et future agglomération

Le conseil municipal a approuvé les statuts de la future agglomération qui prendra le nom de « Communauté d'agglomération SAUMUR VAL DE LOIRE ».

Acceptation par le conseil municipal de la rétrocession par la CCLL des compétences petite enfance, équipements sportifs couverts et enseignement musical (écoles de musique et harmonies) à ses communes membres.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de la création au 1^{er} janvier 2017 d'un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) dénommé « SIVU Loire-Longué » composé des communes de la CCLL à l'exception de la commune des ROSIERS SUR LOIRE en vue de la gestion de la compétence « Petite enfance ». Ce comité syndical sera composé de 15 membres titulaires et 10 membres suppléants.

Les statuts de ce syndicat ont été approuvés à l'unanimité.

CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Approbation du conseil municipal sur la détermination des attributions de compensation selon le rapport de ladite commission.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT du 03 novembre 2016 ainsi que le montant des attributions de compensation définitives versées à partir du 1^{er} janvier 2017, à savoir :

- Attribution de compensation votée en 2016 : 91567,44 euros
- Fonctionnement équipements sportifs : 26294.93 euros
- Enseignement musical : 2000 euros (harmonie)
- Fonds de concours : 22698.37 euros
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : - 3210.88 euros

Montant total annuel d'Attribution de Compensation : 139349.87 euros.

- Syndicat Intercommunal d'Energies de M & L

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'adhérer au groupement de commandes proposé par le SIEMML pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique, le conseil municipal approuve l'adhésion au groupement d'achat d'électricité pour les tarifs bleus (bâtiments et éclairage public).

Le SIEMML lancera l'appel d'offres au cours du 1^{er} semestre 2017.

- Tarifs location de la salle des fêtes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2017.

- Cloches de l'église

Le devis de l'entreprise GOUGEON d'un montant de 2 538 euros TTC pour 2 battants de deux cloches de l'église a été accepté.